

Sujet : [INTERNET] Méthanisation naturalgie

Date : 31/03/2022 20:30

Pour : pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je viens par cette lettre vous signifier ma totale opposition au projet de réalisation d'une usine de méthanisation sur la commune de GRANDVELLE ET LE PERRENOT et de lagunages sur plusieurs autres communes, ceci à plusieurs titres.

Premièrement en tant que propriétaire sur la commune de GRANDVELLE, ce projet d'usine destiné à fournir une petite quantité de gaz à la ville de BESANCON n'apportant aucun bénéfice à la commune, mais uniquement des désagréments et des risques pour sa population, et ayant pour conséquence une dévalorisation importante de nos biens immobiliers.

Deuxièmement comme propriétaire résidant à GEZIER ET FONTENELAY, où des lagunages de la taille de deux piscines olympiques sont prévus, défigurant le paysage, engendrant un trafic de poids lourds sur des routes départementales qu'il faudra modifier, élargir et ainsi transformer en « autoroutes à digestats » à proximité immédiate du village, qui fera également baisser considérablement la valeur de nos habitations.

Troisièmement en ma qualité d' élu, conseiller municipal de GEZIER ET FONTENELAY, soucieux de la sécurité et de la qualité de vie des habitants de ce petit village de 200 âmes de Haute-Saône qui en ont assez de servir de « déchetterie » au département du Doubs et à la ville de Besançon, avec jusqu'à présent des épandages des boues de la station d'épuration de BESANCON, et si le projet voit le jour, de milliers de tonnes de digestats. Ces pratiques intensives sont en totale contradiction avec le respect de la nature et présentent un risque certain pour la qualité de l'eau et donc la santé de mes concitoyens. Quand à la qualité de vie, chacun de ces épandages oblige les habitants à un « confinement » du aux odeurs pestilentielles qui en résulte.

Enfin comme citoyen, la culture de céréales destinées uniquement à la méthanisation industrielle, au détriment de l'alimentation des hommes et des animaux est pour moi une aberration, la population mondiale à nourrir étant croissante et les évolutions géopolitiques et climatiques nous obligeant à nous orienter vers l'autosuffisance en matière d'alimentation. Le gouvernement ne vient-il pas d'autoriser la culture des terrains en jachère ?

De plus, des projets très importants comme celui prévu par NATURALGIE ne peuvent être viables que par des subventions colossales et ne sont motivés que par l'appât du gain des porteurs du projet.

La distance entre le site de méthanisation et le point d'injection de ce gaz très coûteux va également détruire 25 kilomètres de nature pour la création d'un gazoduc dont la seule réalisation représente des millions d'euros dépensés.

Pour résumer, ce projet n'a absolument rien de vertueux ni de respectueux de la nature,

mais représente un projet industriel au profit exclusif d'un très petit nombre d'entrepreneurs que l'on ne peut plus qualifier d'agriculteurs, et d'une ville située loin des villages concernés, dans un autre département, et dont une bonne gestion permettrait la réalisation d'économies d'énergie d'un volume bien supérieur à celui apporté par cette usine.

Pour toutes ces raisons, et à tous ces titres, je sollicite votre compréhension et vous demande de faire usage de votre pouvoir de refus de ce projet.

Espérant que vous porterez attention à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma considération distinguée.

Richard COL